

Règlement du concours Facebook Concert Olga Guy de l'Atomium (du 23 août au 29 août 2018)

1. Ce concours est organisé par l'Atomium, situé Place de l'Atomium 1, 1020 Bruxelles. Ce concours n'est en aucun cas sponsorisé, soutenu ou géré par Facebook, ni affilié à la société Facebook. En participant à ce concours, les participants renonce irrévocablement à toute réclamation auprès de Facebook.
2. Les informations fournies par les participants sont destinées à l'Atomium, et non à Facebook.
3. La participation au concours est gratuite
4. En participant à ce concours, les participants acceptent les termes et conditions de ce règlement.
5. Les participants âgés de moins de 18 ans doivent demander l'autorisation à leur représentant légal.
6. Les employés l'Atomium peuvent également participer mais n'ont aucune chance de gagner le concours.
7. Chaque profil personnel (social media) ne peut participer qu'une seul fois par concours. Si plusieurs participations sont enregistrées par un même profil, seul la première sera considérée comme valide.
8. Les pages, groupes et profils d'entreprises qui ne sont pas conformes aux règles des réseaux sociaux sont exclus.
9. L'Atomium se réserve le droit de disqualifier un participant au concours et/ou d'exclure sa participation si ce participant agit de quelque manière que ce soit en violation à ce règlement ou agit de manière illicite envers l'Atomium.
10. Les participants doivent vivre en Belgique.
11. Les gagnants recevront un prix tel que mentionné sur la page Facebook du concours, en particulier 1 x 2 tickets pour le concert le 31 août, dans le cadre du Culture Market.
12. Les prix à gagner seront mentionnés sur la page Facebook du ADAM – Brussels Design Museum. Les gagnants seront choisis sur base de 2 conditions : taguer un-e ami-e avec qui vous souhaitez assister au concert et décrivez votre chanson préféré de The Pirouettes en 5 émoticônes. Ensuite, un jury décide des cinq commentaires les plus originaux et averti les cinq gagnants. Aucune opposition ne pourra être prise à l'encontre de la décision du jury. Toute plainte relative à l'application des règles et conditions de ce concours est réglée de manière indépendante par le ADAM – Brussels Design Museum. En cas de plainte, il suffit d'envoyer un email à info@adamuseum.be.
13. Le concours sur facebook se déroule du 23 août au 27 août 2018 à 00h. Les gagnants seront sélectionnés et contactés le 28 août par message privé sur Facebook.
14. ADAM – Brussels Design Museum et tous les tiers engagés par lui ne peuvent en aucun cas être tenus responsable de tout dommage corporel résultant de l'utilisation ou de la consommation des prix attribués. Les réactions pouvant être considérées comme offensantes seront également immédiatement supprimées.
15. ADAM – Brussels Design Museum se réserve le droit de modifier, reporter, raccourcir ou retirer le concours en tout ou en partie si, de l'avis de ce dernier, les circonstances l'exigent. ADAM – Brussels Design Museum ne peut en être tenu responsable. Les erreurs

d'impressions, de jeu, de composition ou autres ne peuvent pas être invoquées pour justifier une obligation de la part du ADAM – Brussels Design Museum.

16. Conformément à l'article 4§1 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le ADAM – Brussels Design Museum ne traitera que les données personnelles communiquées dans le cadre du concours. Les données ne seront pas utilisées à d'autres fins. La personne concernée a toujours le droit d'accéder aux données enregistrées et de les adapter. Si une personne concernée ne souhaite pas recevoir d'autres informations concernant les finalités désignées, il lui suffit de contacter la personne de contact du concours.

17. En cas de questions ou de problèmes concernant le concours, les parties intéressées peuvent contacter :

E-Mail : info@adamuseum.be

Poste : ADAM – Brussels Design Museum

Place de Belgique 1

1020 Laeken

Téléphone : +32 2 669 49 21